

Pièces à fournir :

► Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service
- un CV
- une lettre de motivation
- un justificatif de la couverture sociale
- 2 photographies d'identité récentes portant au dos votre nom et la formation (format CV)
- titre de paiement (frais de dossier) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation du Pôle emploi pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille

► Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur

Clauses de résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat.

Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.

L'ouverture de la formation est soumise à un nombre minimum de candidats.

Parc Technologique Universitaire (Bât.3)

2, rue Joseph Wetzell
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 0262 48 33 70
Fax : 0262 48 33 71
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Campus Universitaire du Tampon

117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon
Tél : 0262 57 95 54 / 0262 57 95 37
Fax : 0262 57 94 60
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Accueil du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi fermé au public

La responsable de pôle reçoit les particuliers sur RDV et peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines

Module de préparation aux épreuves d'admissibilité et d'admission du concours de recrutement de conseiller principal d'éducation (CPE) Concours PEILLON (Externe uniquement)

Validé par le Cac du 05/12/2013 & le CA du 12/12/2013 modifié par le Cac 27/05/2014 & le CA du 12/06/2014

Contexte :

Préparer les candidats qui remplissent les conditions d'inscription à ce type de concours. (Site du ministère de l'éducation nationale)

Objectifs pédagogiques :

Professionaliser les bénéficiaires,
Les préparer à l'écrit et à l'oral du concours.

Public, conditions d'accès et pré-requis :

Candidat présentant les conditions nécessaires au CPE.
(Rdv sur le site du Ministère de l'éducation nationale)

Durée, dates et horaires :

Volume horaire totale : 164h

D'Octobre à mai
Cours en journée.

Effectif : 15 candidats (maximum)

(ouverture sous réserve d'un nombre suffisant de candidature)

Méthode : Cours de méthodologie,
analyse de pratiques professionnelles
et entraînement aux épreuves orales
sous forme de mise en situation.

Lieu : ESPE Bellepierre



Equipe pédagogique

► **Contact pédagogique :**
Mr Didier NICOLAS, CPE, ESPE,
Université de la Réunion (U.R.)
didier.nicolas@univ-reunion.fr

Intervenants :

- Mr Didier NICOLAS, CPE
- Mme Anne ANGIBOT
- Mr Michaël VAUTHIER, MCF
- Formateur MAD (en attente)

La préparation s'articule autour de quatre modules :

ECRIT : 54H

MODULE 1 : (54h/stagiaire)

- Préparation à l'épreuve de dissertation : méthodologie et quatre devoirs (total 18H/stagiaire)
- Préparation à l'épreuve de synthèse de documents : méthodologie et 5 devoirs (total 36H/stagiaire)

ORAL : 110H

MODULE 2 : (60h/stagiaire)

- L'épreuve sur dossier : réalisation du dossier demandé par le jury (24H/stagiaire)
- L'épreuve de l'entretien : travail par groupe de 15 stagiaires en salle informatique (36H/stagiaire)

MODULE 3 : (36h/stagiaire)

- Connaissance du système éducatif : connaissance du métier, fonctionnement de l'EPL, politique éducative (12HX3=36H/stagiaire)

MODULE 4 : (14h/stagiaire)

- Technique d'entretien (12H/stagiaire)
- Oraux blancs (2H/stagiaire)

Les stages peuvent être effectués mais hors maquette et pas de suivi ni visites

Les modules 1 et 3 se feront entre novembre 2014 et mars 2015 et les modules 2 et 4 entre avril et mai 2015.

Les oraux blancs se dérouleront en juin 2015 après les résultats de l'admission.

Procédure de candidature et d'inscription

Sur le site internet : www.sufp.re

Frais de formation

► Préparation écrite : 650€

** Le tarif «individuel payant» s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif «convention employeur» qui s'applique.
***Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.

► Préparation oral : 1350€

** Le tarif «individuel payant» s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif «convention employeur» qui s'applique.
***Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.

Tarif forfaitaire (écrit + oral) : 1700€

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon.
(art. L 920 9 du Code du Travail et Cass. Soc. 9 mars 94 n° 1238D).